

Mairie du 1^{er} arrondissement

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 19 JUIN 2019**

Objet : Déclaration d'Urgence Climatique

Mesdames, Messieurs,

Considérant l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effets de serre, et conséquemment le dérèglement sans précédent du climat mondial,

Considérant que tous les indicateurs scientifiques montrent que nous sommes en crise climatique et environnementale (rapport du GIEC d'octobre 2018 sur le réchauffement climatique, rapport de l'IPBES de mai 2019 sur la biodiversité, étude de Greenpeace sur la pollution dans les villes, étude de juin 2019 de l'INSERM-CNRS-INRA-Atmo AURA et Université de Grenoble-Alpes,...), une crise menaçant toutes les formes de vie sur la planète,

Considérant les importantes mobilisations citoyennes, qui réclament légitimement une transformation écologique et sociale de nos territoires et de nos activités, afin qu'elles soient plus respectueuses de tous les êtres vivants,

Considérant les actions inadaptées des acteurs politiques et économiques face à cette situation dramatique,

Considérant l'adoption, par de nombreux Parlements nationaux (Grande-Bretagne, Irlande, ...) et collectivités territoriales à travers le monde (Québec, Los Angeles, Bruxelles, Catalogne, ...) d'une Déclaration Urgence Climatique,

Considérant l'impact local de cette situation d'urgence climatique et environnementale (augmentation de la température de +1,1° à Lyon, 53% des écoles et crèches de Lyon et des communes environnantes sont concernées par des niveaux illégaux de pollution au dioxyde de carbone, 60% des émissions d'oxyde d'azote dues au trafic routier, 531 décès annuels reliés directement à la pollution atmosphérique, ...),

Nous, élu.e.s du 1^{er} arrondissement de Lyon, déclarons que seule la reconnaissance de l'état d'urgence climatique et la mise en place immédiate de plans de transition ambitieux peuvent éviter les conséquences certaines de cette crise climatique (pénurie alimentaire et altération de la santé des êtres humains, anéantissement de la biodiversité, effondrement du système économique, etc).

Cet état d'urgence climatique doit être déclaré sans délai, et toutes les solutions connues permettant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre doivent être appliquées, et les accords internationaux respectés (Accords de Paris), pour tendre vers une société sobre et conviviale sans dette écologique ni sur l'avenir, ni sur d'autres territoires.

Ainsi, consciente des enjeux d'un bouleversement climatique abrupt et irréversible, la Mairie du 1^{er} arrondissement mobilise, en articulation avec la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, l'ensemble de ses ressources et de ses énergies vers cet objectif :

- soutien à une alimentation durable par l'accompagnement du projet des Halles de la Martinière, et des réseaux AMAP ;
- lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment grâce aux actions du Conseil d'Arrondissement des Enfants (boîte-à-partage alimentaire, sensibilisation dans les cantines scolaires, ...)
- réalisation d'un inventaire participatif de la biodiversité ;
- installation de 9 lombricomposteurs en accès gratuit sur l'espace public ;
- développement des jardins partagés et jardins pédagogiques ;
- opposition aux projets de bétonisation de l'arrondissement (parcelle municipale Bon Pasteur par exemple) ;
- mise en place d'un lieu ressource dédié au développement de l'économie circulaire (Maison de l'Economie Circulaire) ;
- soutien à la monnaie locale complémentaire et citoyenne La Gonette pour privilégier l'économie réelle et les circuits-courts ;
- expérimentation depuis 2015 de la piétonisation des rues du bas des Pentes-Presqu'île, en lien avec les habitants et les commerçants ;
- augmentation du nombre d'arceaux vélos ;
- promotion d'une mobilité décarbonée et d'un accès facilité aux transports en communs ;
- mise en place d'un dispositif « Mairie verte » (tri des déchets, achats écoresponsables, lutte contre le gaspillage, élimination des consommables plastiques, formation des agents, ...).

La Mairie du 1^{er}, comme maillon de proximité, s'engage à porter la voix de cette nécessité de transition écologique et sociale en cherchant et construisant toutes les coopérations visant ce changement de paradigme avec les institutions locales, nationales, européennes ainsi que les organisations économiques et non économiques. La mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs doit se concrétiser par des investissements incontournables pour mettre en œuvre ce projet de rupture.

Je vous invite à voter favorablement cette Déclaration d'Urgence Climatique.

Lyon, le 19 juin 2019
La Maire du 1er arrondissement
Nathalie PERRIN-GILBERT